STRUCTURE, CABINE, EQUIPEMENTS, MOTEURS, CA DOIT BOUGER !

Le 05 mars 2025, l'UNSa Aérien a rencontré le directeur de la DGI (G. Mortreux) et son DRH (T. Laousse) au sujet des améliorations salariales à apporter aux filières :

- STRUCTURE
- CABINE
- ÉQUIPEMENTS
- MOTEURS

L'UNSa AÉRIEN SOUHAITE REDYNAMISER LES PARCOURS INTERNES AFIN DE :

- VALORISER LES MÉTIERS TECHNIQUES ET L'ACQUISITION DES SAVOIR-FAIRE
- CONSTRUIRE DES NOUVEAUX PARCOURS ATTRACTIFS
- DONNER DES PERSPECTIVES VIA DES ÉVOLUTIONS INTERNES
- AMÉLIORER LA FIDÉLISATION

➡️ **Notre constat** : Ces filières sont assez hétérogènes mais toutes sous-valorisées par rapport à la filière avion. Leurs progressions salariales sont plus lentes, malgré la forte implication des salariés et la tendance haussière du marché du travail.
Aujourd'hui, un technicien (souhaitant mieux gagner sa vie) est naturellement attiré vers *« la filière qui paye le mieux »* : l'avion ! Ce qui signifie pour lui : changement de filière…changement de métier…mutation…reformation…
Que deviennent alors son expérience et la haute compétence acquises dans sa filière initiale ?

Les récentes évolutions sur la filière avion ont répondu à une nécessité impérieuse : une constante évolution des métiers et des savoir-faire !

➡️ **Concrètement** : Chaque filière déploie ses propres savoir-faire et a connu des évolutions technologiques majeures, sans réelle compensation.
Il y a 2 ans, la direction a mis en place des primes de « *technicité* » de 1 000€ aux Moteurs/Equipements/Structure pour « répondre » aux valorisations de la filière avion.
Mais cette seule prime ne couvre pas l'ensemble des taches déployées. Elle doit être revalorisée, en parallèle de la récente réévaluation sur la filière avion !

UNSa-Aérien Air France – Siège Air France, 45 Rue de Paris 95747 Roissy CDG – contact@unsaaerien.com

Vos élus et représentants UNSA Aérien SNMSAC
UNSa-Aérien Air France – Siège Air France, 45 Rue de Paris 95747 Roissy CDG
contact@unsaaerien.com

Rejoignez-nous

Suivez-nous sur Telegram : https://t.me/UNSaAerienAirFranceDGI

CABINE : Les mécaniciens/Tech. cabine sont les garants de la qualité cabine et du confort des passagers. Les cabines se sont complexifiées et la technicité s'est accrue.
L'UNSa Aérien revendique une prime de cabine (IFE/IFC/Modification/Sièges haute contribution) d'une valeur de 1 800€/an.

Prime cabine : 1 800€/an

STRUCTURE : L'actuelle prime de technicité ne valorise pas assez la complexité du métier et les contraintes quotidiennes : nouveaux matériaux, nouvelles procédures, complexification… **L'UNSa Aérien revendique** : une réévaluation de la prime de technicité et une prime pour les certifications EASA/APRS des pièces structurales :

Prime technicité 1 800€/an	Prime APRS/EASA 1 200€/an

MOTEURS : Le marché mondial des moteurs est en pleine croissance. Pour capter ces nouvelles parts de marché, **les besoins en personnels et compétences vont s'accroitre.**
Nous avons pu obtenir des fiches de paie de salariés de Safran. La différence de salaire horaire est très favorable pour nos concurrents…ILS PAYENT MIEUX !
Un réalignement est nécessaire pour conserver nos effectifs.
L'UNSa Aérien revendique pour les mécaniciens/Tech. Moteurs :

Prime technicité 1 800€/an	Prime multi-moteurs 1 200€/an	Prime APRS/EASA 1 200€/an	Prime week-end 90€/jour

ÉQUIPEMENTS : Les Équipements porteront la croissance du marché mondial MRO…
Une concurrence va s'exercer pour capter les techniciens(nes) capables d'assurer ces productions/réparations/révisions. Sans filière interne DGI puissamment attractive, le risque de « *fuite des talents* » au profit de nos concurrents est important.
L'UNSa Aérien revendique pour les mécaniciens/Tech. Équipements :

Prime technicité 1 800€/an	Prime APRS/EASA 1 200€/an	Prime samedi 90€/samedi

De plus, l'accès à la totalité de l'actuelle prime de technicité est aujourd'hui trop restrictive. Nous proposons de valider 2 critères **sur <u>n'importe quel</u>** des 6 exigés afin de toucher 100% du montant de la prime.

➡ **La suite** : **LA DIRECTION VA ANALYSER NOTRE PRÉSENTATION ET CHIFFRER NOS REVENDICATIONS. ELLE FERA ENSUITE UNE RÉPONSE COLLECTIVE A TOUTES LES ORGANISATIONS SYNDICALES.**